



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Aménagement d'une voie d'accès au lac de Villerest / Commune de Villerest (42)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Roannais Agglomération

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Yves NICOLIN, Président

RCS / SIRET

210003573100013

Forme juridique

EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° Infrastructure routières d) Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 Km	Voie d'accès à un ponton Ponton flottant avec aire de retournement pour véhicules et piétons. Longueur totale : 100 m Largeur : 6m Aire de retournement : 12 mx15 m

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le barrage de Villerest fonctionne sur l'année avec 2 niveaux d'eau.

Le projet consiste en l'aménagement d'une voie de mise à l'eau afin de faciliter l'accès au ponton flottant lorsque le barrage sera à niveau bas. Il permettra la circulation des piétons susceptibles de l'emprunter, la mise à l'eau de petits bateaux au moyen d'un véhicule.

La voie sera constituée d'une dalle en béton de 15 cm d'épaisseur. Un séparateur mobile, sera utilisé pour séparer le flux piéton des véhicules: il sera enlevé lorsque la barrage sera exploité à niveau d'eau haut.

4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre de sa compétence tourisme et la volonté d'accueillir des activités liées à l'eau sur le site du lac de Villerest, l'Agglomération s'est engagée dans une démarche visant à créer des pontons et améliorer la mise à l'eau pour développer les activités nautiques et tout usage permettant la découverte du lac de Villerest avec notamment la mise en place d'un bateau promenade, le développement de la pêche, de la voile et du canoë.

Les élus de Roannais Agglomération ont acté favorablement la mise en oeuvre d'un projet de pontons provisoire lors du Bureau Communautaire du 25 novembre 2013 pour le développement d'une activité de navette touristique en partenariat avec un porteur de projet privé dès 2014.

L'aménagement d'un ponton d'accostage provisoire au mois d'avril 2014 a permis la mise en service de la navette touristique sur le lac

de Villerest de mi-avril 2014 à mi-septembre 2014. Il est projeté d'optimiser l'utilisation de ce ponton à long terme en créant un aménagement qui permettrait son exploitation de mi-septembre à mi-décembre, durant la période pendant laquelle le barrage est à un niveau bas, en créant une rampe d'accès en béton.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le cheminement sera aplani et remodelé sans apport ou extraction de terre. Le coffrage sera posé, le ferrailage mis en place. Puis la dalle béton sera coulée.

Des réserves seront laissées dans la dalle à l'interface piétons/ véhicules afin de poser une barrière mobile.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La dalle sera sous l'eau et invisible lorsque le barrage sera à son niveau haut d'exploitation, et permettra d'accéder à la berge lorsqu'il sera à son niveau bas.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Etude d'impact - procédure d'enquête publique (code de l'environnement)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Voie d'accès en béton Longueur totale de la voie d'accès : 100 m Largeur de la voie d'accès : 6,00 m Aire de retournement : 12 m x 15 m Hauteur de la voie d'accès : 15 cm	Mètre linéaire

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Route des Frères Montgolfier
Commune de Villerest
Code commune : 42332

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 ° 02 ' 08,6 " E Lat. 45 ° 59 ' 02,0 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 4 ° 02 ' 08,6 " E Lat. 45 ° 59 ' 02,0 " N

Point d'arrivée : Long. 4 ° 02 ' 08,1 " E Lat. 45 ° 59 ' 00,8 " N

Communes traversées :

Commune de Villerest
Code commune : 42332

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Ce projet s'intègre dans un programme de travaux lié à la volonté de Roannais Agglomération de développer les activités liées à l'eau sur le site du lac de Villerest. Dans ce cadre, sur une durée estimée de 10 ans, sont prévus des aménagements tels que la création d'une baignade à filtration naturelle, la revalorisation d'une base nautique, la création d'hébergement touristiques, la création de cheminements mode doux, le réaménagement des accès et du stationnement, la mise en place d'équipements type pontons et mise à l'eau pour faciliter le développement le développement d'activités touristiques telles que la pêche, la voile, une navette touristique en partenariat avec un ou plusieurs porteurs de projets privés.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Retenue du barrage de Villerest et sa berge

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de Villerest approuvé le 22 février 2007(dernière modification le 16 juillet 2011). Le PLU actuel est en cours de révision. Le projet de PLU a été arrêté par le conseil municipal le 20 juin 2013. L'enquête publique s'est déroulée du 13 décembre 2013 au 13 janvier 2014.

-> PLU actuel, le projet se situe en zone N :zone naturelle qu'il convient de protéger de l'urbanisation en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique, soit de son caractère d'espace naturel. Les constructions et installations liées à des activités de détente, loisir et de sport sont interdites.

-> PLU projet , le projet se situe en zone NI : zone naturelle réservée aux activités de sport, détente et loisirs et dans laquelle les ouvrages d'infrastructures nécessaires aux activités de loisirs (ponton notamment) sont autorisées.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Znieff de type II n° 820032331 "Gorges de la Loire entre la Plaine du Forez et le barrage de Villerest".
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet AVAP en cours. Un projet d'AVAP sur la commune de Villerest a été arrêté par Décision du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2013. Celui-ci a été soumis à l'enquête publique entre le 13 décembre 2013 et le 14 janvier 2014. Pour le projet d'AVAP, Ronnais Agglomération a été associé pour qu'une zone spécifique de loisirs soit intégrée au règlement afin de faciliter les projets de développement touristiques liés au site du lac de Villerest
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRNP inondation du Renaison approuvé le 4 avril 2008 PPRNP inondation de la Loire entre Villerest et Vougy prescrit le 29 juillet 2009* *PPRNP inondation de la Loire entre Villerest et Vougy annulé par le tribunal administratif
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR8201765 : Milieux alluviaux et aquatiques de la Loire (SIC) FR8212026 : Gorges de la Loire aval (ZPS) Le projet se situe au sein des 2 sites Natura 2000
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Indirectement, la navette touristique générera des nuisances sonores en journée lors des sorties (entre 2 et 3 visites du lac par jour prévisibles en période d'affluence touristique)
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Indirectement via l'activité des véhicules qui y circuleront pour décharger leur bateau à moteur. (5 véhicules/ jour environ)</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La dalle sera visible pour une exploitation de la retenue à son niveau bas (2.5 mois dans l'année)</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Ce projet s'intègre dans un programme de travaux global d'aménagement touristique sur ce secteur du lac de Villerest. Sur une durée estimée de 10 ans, sont prévus des aménagements tels que la création d'une baignade à filtration naturelle, la revalorisation d'une base nautique, la création d'hébergement touristiques, la création de cheminements mode doux, le réaménagement des accès et du stationnement, la mise en place d'équipements type pontons et mise à l'eau pour faciliter le développement d'activités touristiques telles que la pêche, la voile, une navette touristique en partenariat avec un ou plusieurs porteurs de projets privés.

Le site est déjà aménagé pour des activités touristiques avec des stationnements, des espaces de restauration, une base de voile, des activités de loisirs (jeux pour enfants, ballade à poney,...)

Sur ce secteur, pour préciser les enjeux environnementaux, Roannais Agglomération a commandité en 2013 une étude environnementale concernant la ressource en eau, les milieux aquatiques et les écoulements, un état initial des milieux naturels et un volet acoustique. Cette première phase d'étude étant terminée, une seconde phase va être lancée afin de définir les éventuelles mesures à mettre en place.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Etudes environnementales déjà effectuées sur le secteur / en lien avec la partie 6.2: - Projet d'aménagement de la zone touristique de Villerest (42) / Etude environnementale Bureau d'Etudes CERA Environnement - Mars 2014

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à ROANNE

le,

24/7/2014

Mr le Président: Yves NICOLIN

Signature

